

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2026/31

L'an deux mil vingt-six, le 28 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur Jérôme AUGUSTYNIAK, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Étaient présents : MMES ANGELINI Patricia, CADILLON-LAPORTE Fanny, CANTHE Sandrine, BELINGER Emmanuelle, THELIOL Angélique, VINCENT Christine, MS, AUGUSTYNIAK Jérôme, CHASSAGNE David, CANDORET Jérôme, CHAVASTELON Pierre, COURAUD Cédric, GAUTHIER Christian, RANQUET Guillaume

Étaient absents et excusés : Mme TERRACOL Sandra
M Pierre DUGUET donne pouvoir à Mme THELIOL Angélique

Secrétaire de séance : M Pierre CHAVASTELON

Objet : Vote du budget primitif Assainissement 2026 (16802)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif Assainissement 2026 (16802).

SERVICE ASSAINISSEMENT DE SARDENT - ASSAINISSEMENT

Budget Primitif 2026

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	14 252,95	9 186,00
+	+	+
R E P O R T S		
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		5 066,95
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	14 252,95	14 252,95

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 023-212316806-20260428-202631-AR

S²LO

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	32 000,50	1 914,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		30 086,50
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		32 000,50	32 000,50
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		46 253,45	46 253,45

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- Approuve le budget primitif Assainissement 2026 tel qu'il a été présenté.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme,

En Mairie, le 28/04/2026

Publié, le 07/05/2026

Transmis, le 05/05/2026

Certifié exécutoire

Le Maire, Jérôme AUGUSTYNIAK

Le secrétaire de séance, Pierre CHAVASTELON



Chavastelon